

RENCOSANTRAN

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION SANITAIRE TRANSFRONTALIÈRE FRANCO-BELGE

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet déposé a pour finalité de rendre pérenne la coopération dans le domaine sanitaire, née avec le projet COSANTRAN, et de la développer dans le domaine médico-social.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Dans un premier temps, les partenaires renforcent la coordination des différents projets transfrontaliers en intégrant les acteurs pertinents pour chaque champ d'activités sanitaire, médico-social et de prévention / promotion de la santé. Pour ce faire, les mutuelles complémentaires-santé françaises sont intégrées aux autres coopérations sanitaires. L'Observatoire franco-belge de la santé se positionne en tant qu'observateur expert. Les institutions compétentes créent et développent une véritable collaboration dans le champ médico-social.

Une étude définit les modes de prise en charge des personnes en état de dépendance et recense les bonnes pratiques. Des propositions de collaborations et de coopérations transfrontalières sont ensuite formulées afin de dresser un état des lieux de la dépendance sur chaque versant.

Une enquête dresse, elle, une évaluation détaillée de l'ensemble des coopérations développées, de leur impact et des perspectives à envisager si nécessaire. Cette démarche est indispensable pour mettre en œuvre des dispositifs pérennes et ainsi améliorer l'accessibilité aux soins des résidents des régions transfrontalières, apporter des réponses aux difficultés engendrées par la démographie médicale et les carences infrastructurelles des plateaux techniques, mutualiser l'offre de soins des deux versants, réduire les coûts sociaux pour les patients et intensifier la mobilité des professionnels de la santé.

Tout au long des projets de coopération que les acteurs ont déployés au cours des deux dernières décennies, ils ne cessent d'organiser des colloques, des séminaires, des conférences de presse, de rédiger des brochures et de développer des bases de données ainsi que des sites Internet. Ces outils leur permettent de faire passer leurs messages et d'atteindre les acteurs mais aussi les professionnels de la santé et les patients concernés par les coopérations sanitaires et médico-sociales transfrontalières.

Coordonnées

E-mail: ofbs@cram-nordpicardie.fr

Site internet: www.ofbs.eu

Opérateurs

• CHEF DE FILE OBSERVATOIRE FRANCO-BELGE DE LA SANTÉ

566, Avenue W. Brandt
F - 59777 Euralille
Tél.: +32-(0)476.22.30.97
E-mail: afbs@cram-nordpicardie.fr

• PARTENAIRES / ASSOCIÉS ALLIANCE NATIONALE DES MUTUALITÉS CHRÉTIENNES

B - 1031 Bruxelles
Tél.: +32-(0)2.246.39.22
E-mail: henri.lewalle@mc.be

UNION NATIONALE DES MUTUALITÉS SOCIALISTES

B - 1000 Bruxelles
Tél.: +32-(0)2.515.05.87
E-mail: alain.coheur@mutsoc.be

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ NORD-PAS DE CALAIS

F - 59777 Euralille
Tél.: +33-(0)3.62.72.79.03
E-mail: laurent.lourme@ars.sante.fr

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES ARDENNES

F - 08101 Charleville-Mézières Cedex
Tél.: +33-(0)3.24.33.73.85
E-mail: jean-luc.loison@cpam-charleville.cnamts.fr

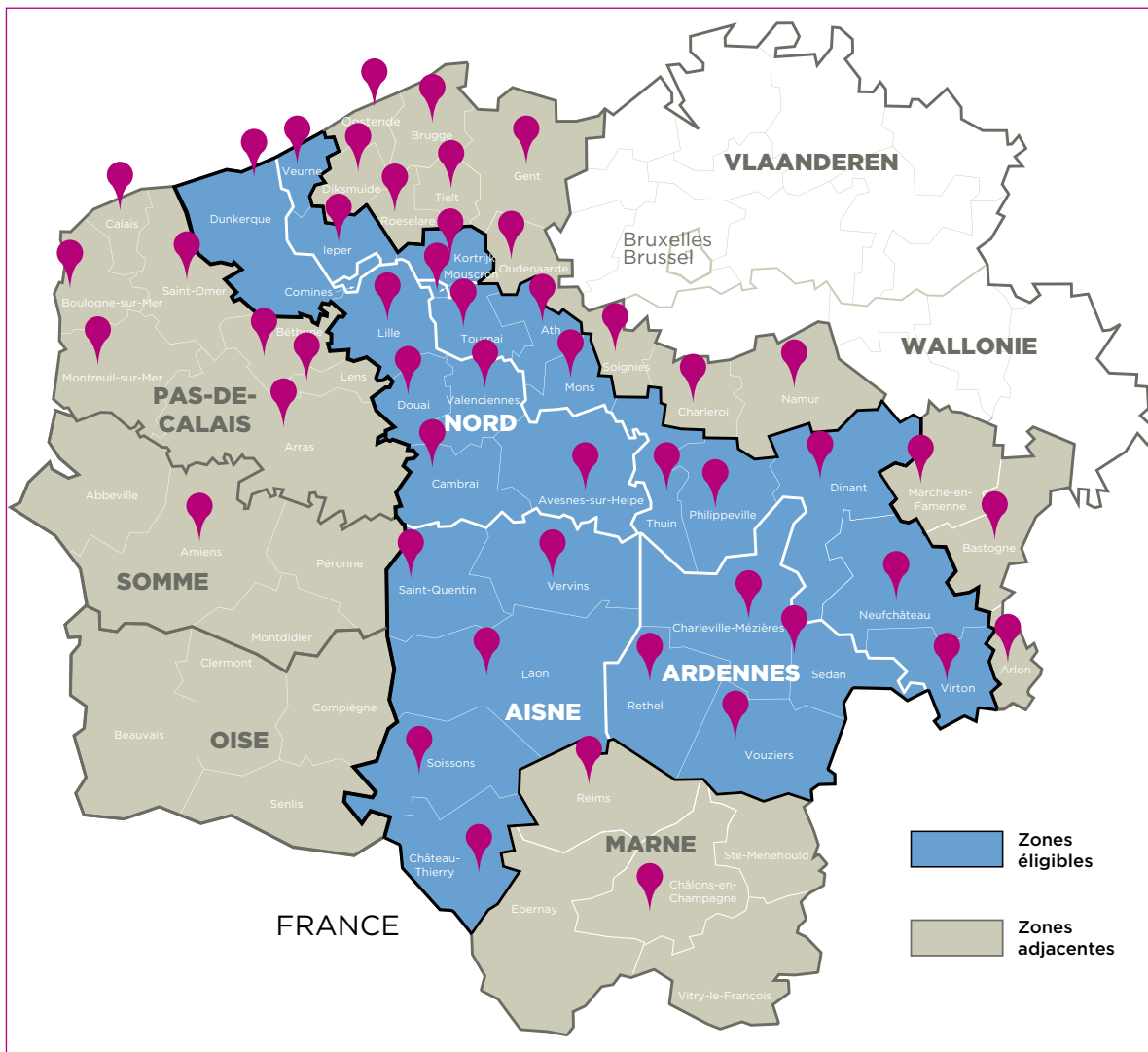
MGEN DES ARDENNES

F - 08002 Charleville-Mézières
Tél.: +33-(0)3.24.58.61.38
E-mail: pdebaere@mgen.fr

UNION NATIONALE DES MUTUALITÉS LIBRES

B - 1150 Bruxelles
Tél.: +32-(0)2.778.94.18
E-mail: christian.horemans@mloz.be

ZONES COUVERTES PAR LE PROJET



Éléments budgétaires

Budget total: 325.471,07 EUR

Montant FEDER: 164.951,57 EUR

Durée: 1 juillet 2013 - 31 décembre 2014

Pour connaître les résultats du projet, consultez la page web du projet

<http://www.interreg-fwvl.eu/fr/prj/231.html>

